

BRANCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 5 avril 2007. Cet accord rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation. Par ailleurs, l'accord du 9 février 2015 recommande AGEFOS PME en qualité de collecteur de la taxe d'apprentissage. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

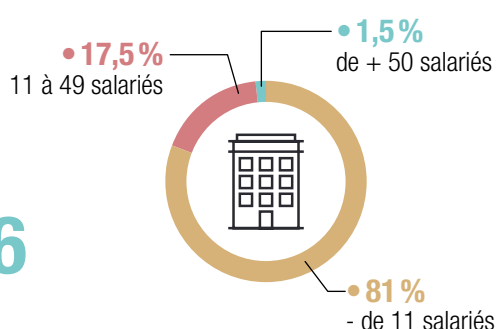
VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2016)



12 834
ENTREPRISES



123 236
SALARIÉS



PLAN DE FORMATION



52 116
STAGIAIRES
FORMÉS



727 658
HEURES
STAGIAIRES

3 014

CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS

— DE PROFESSIONNALISATION —

1 399

PÉRIODES
DE PROFESSIONNALISATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

434

SALARIÉS HORS
TEMPS DE TRAVAIL

436

SALARIÉS SUR
TEMPS DE TRAVAIL

PROJETS EMPLOI-FORMATION

EDEC TRANSITION NUMÉRIQUE

Votre branche professionnelle a souhaité s'associer à l'EDEC national sur la transition numérique. Elle s'est engagée dans l'action interbranches : 13 branches professionnelles associées dans une démarche mutualisée d'exploration de l'impact du digital sur leurs différents métiers. Cette action se concrétisera en 3 étapes :

- Diagnostic de l'impact du numérique sur ces branches
- Repérage des métiers les plus impactés pour analyser leurs besoins
- Élaboration d'un plan d'action pour accompagner les transformations identifiées.

AGELINK : LA GESTION DE LA FORMATION CONNECTÉE

3 nouvelles offres de services en ligne pour faciliter la gestion de la formation au quotidien. À chaque entreprise sa solution en ligne !

- **Agelink CONNECT'** simplifie et fluidifie les échanges entre l'entreprise et AGEFOS PME
- **Agelink SECUR'** facilite les démarches, suit les demandes de formation, pilote le plan de formation et sécurise les obligations sociales
- **Agelink OPTIM'** accompagne les entreprises pour piloter et anticiper leur politique de formation.

Rendez-vous sur [le site internet dédié.](#)

BAROMÈTRE OMECA – AGEFOS PME – IPSOS SUR L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Lancé au début de l'année 2014, ce baromètre interroge tous les semestres les cabinets sur leurs perspectives d'activité et de recrutement. Par ailleurs, les différentes vagues de cette étude permettent également d'apporter un éclairage particulier sur des thématiques relatives à l'actualité de la formation professionnelle.

Les études sont disponibles sur [le site de l'observatoire de la branche](#)

AGEFOS PME EN CHIFFRES



Joël Ruiz
Directeur Général

Dans un contexte économique et social en perpétuelle évolution, la formation est plus que jamais un investissement incontournable pour la compétitivité des entreprises. Fort de cette conviction, AGEFOS PME a développé le service exclusif Garantie formation qui permet de maintenir les efforts de formation des entreprises en donnant accès à des financements optimisés et une gestion administrative simplifiée. Et toujours au plus près de vos besoins grâce au service de proximité unique qui fait la force de notre collaboration !

Si vous êtes intéressé par la Garantie formation, prenez contact avec votre conseiller AGEFOS PME.

CONSEIL · FINANCEMENTS · OUTILS

LA GARANTIE FORMATION
Accélérateur de performance

Optimisez votre investissement formation et répondez à vos obligations sociales.

ADHÉRENTS



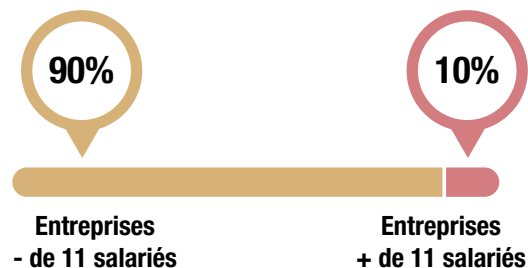
338 441
ENTREPRISES



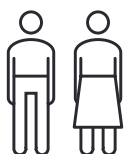
5 753 722
SALARIÉS



ENTREPRISES ADHÉRENTES



EMPLOI-FORMATION



443 786
stagiaires formés
dans le cadre du
plan de formation

40 000
Contrats de
professionnalisation

31 431
Périodes de
professionnalisation

17 484
Comptes personnel de
formation

18 062
Demandeurs d'emploi
accompagnés*
*(dans le cadre d'un dispositif
d'aide au retour à l'emploi)

TAXE D'APPRENTISSAGE

191 382

Entreprises
versataires

26 500

Contrats
d'apprentissage

— VIA —

1 050

CFA
financés

21 000

Formations financées**
** (via des établissements habilités à recevoir des
fonds du quota et du barème au titre de la taxe
d'apprentissage)